



SAINT MARTIN DE QUEYRIÈRES



LE BULLETIN MUNICIPAL

HIVER 2019 - 2020

LE MOT DU MAIRE



Je tiens en cette nouvelle année à vous souhaiter, avec mon conseil municipal, tous nos vœux de bonheur, joie et sérénité.

L'année 2019 a été riche en projets concrétisés sur la commune de St Martin de Queyrières : route forestière de Ste Marguerite, passage à niveau automatisé au Pradory, réservoir d'eau potable de 8 m³ à Sachas, enfouissement ligne EDSB à Ste Marguerite avec démolition de l'ancien transformateur, protection des chutes de blocs sur Ste Marguerite, réfection de l'abri pour bovins au Clos des Amandiers, travaux sur la cabane pastorale du Vallon, démolition d'un bâtiment et création d'un parking à côté de l'église de Prelles, mise en protection des réservoirs d'eau potable de la commune de St Martin de Queyrières, installation d'un

défiibrillateur à la salle du four de St Martin, poursuite du cheminement doux à l'Isle de Prelles, début des travaux de la zone artisanale du Villaret.

Je tiens à associer et remercier les services administratifs, techniques et scolaires de la mairie.

Pour 2020, beaucoup d'autres projets sont en cours, ils pourront et devront avancer avec la prochaine équipe municipale.

En mars 2020, les élections communales auront lieu et il est important pour chaque citoyen d'aller faire son devoir d'électeur, la démocratie reste une liberté et une valeur importante de notre pays la France.

Je termine en ayant une pensée émue pour les familles et les proches de ceux nous ont quittés en 2019.

Je vous réitère tous mes vœux pour l'année 2020.

Mr GIORDANO Serge
Maire de Saint Martin de Queyrières

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

ALLARD Roméo	Le Villaret	23 juin 2019
VÉREZ Anakin	Prelles	03 juillet 2019
ROUSSELLE Léonie	Le Villaret	03 août 2019
JOUBERJEAN Nathan	Sainte Marguerite	09 août 2019
SMYK Lyllo	Prelles	31 août 2019

DÉCÈS

BAYLE Gilles	Prelles	26 juin 2019
CARRETIER Paulette	Saint Martin	28 juin 2019
BARDONNAUT Michel	Prelles	10 juillet 2019
DE GASTÉBOIS Pierre	Prelles	1er novembre 2019
GAILLARD Joseph	Queyrières	1er novembre 2019
VIOLIN Georges	Villard Meyer	25 novembre 2019

MARIAGES

CECCALDI Cécile et GUERIN Tom	Clot La Rama	14 septembre 2019
-------------------------------	--------------	-------------------

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020

Le dernier recensement de la population de la commune remonte à 2015. Le recensement des communes de moins de 10 000 habitants se déroule tous les cinq ans, par conséquent, au cours du mois de janvier 2020 débutera une nouvelle enquête.



Du 16 janvier au 15 février 2020, Armel SOUSA LOPES, Éric LEFLAIVE et Henri REIFLER, agents recenseurs, vont parcourir tous les hameaux de St Martin-de-Queyrières afin d'établir le relevé de l'évolution

que connaît la commune en terme de démographie et d'habitat.

Les agents recenseurs sont munis d'une carte tricolore officielle signée par le Maire, ils sont soumis au secret professionnel et les informations collectées ne sont utilisées qu'à des fins statistiques par l'INSEE. La loi rappelle que la participation des habitants est essentielle et obligatoire.

Le secteur de St Martin, le Villaret et le lotissement du Pré du Faure sera enquêté par Eric LEFLAIVE, le secteur de Queyrières, Ste Marguerite, Villard-Meyer, Chavallière et Bouchier par Armel SOUSA LOPES et enfin le secteur de Prelles, L'Isle de Prelles et le lotissement de la Rochette par Henri REIFLER. Réservez leur le meilleur accueil.

EAU

Nous informons les propriétaires de résidence secondaire que le relevé des compteurs d'eau est effectué courant du mois d'août. Cependant, si vous êtes absent à cette

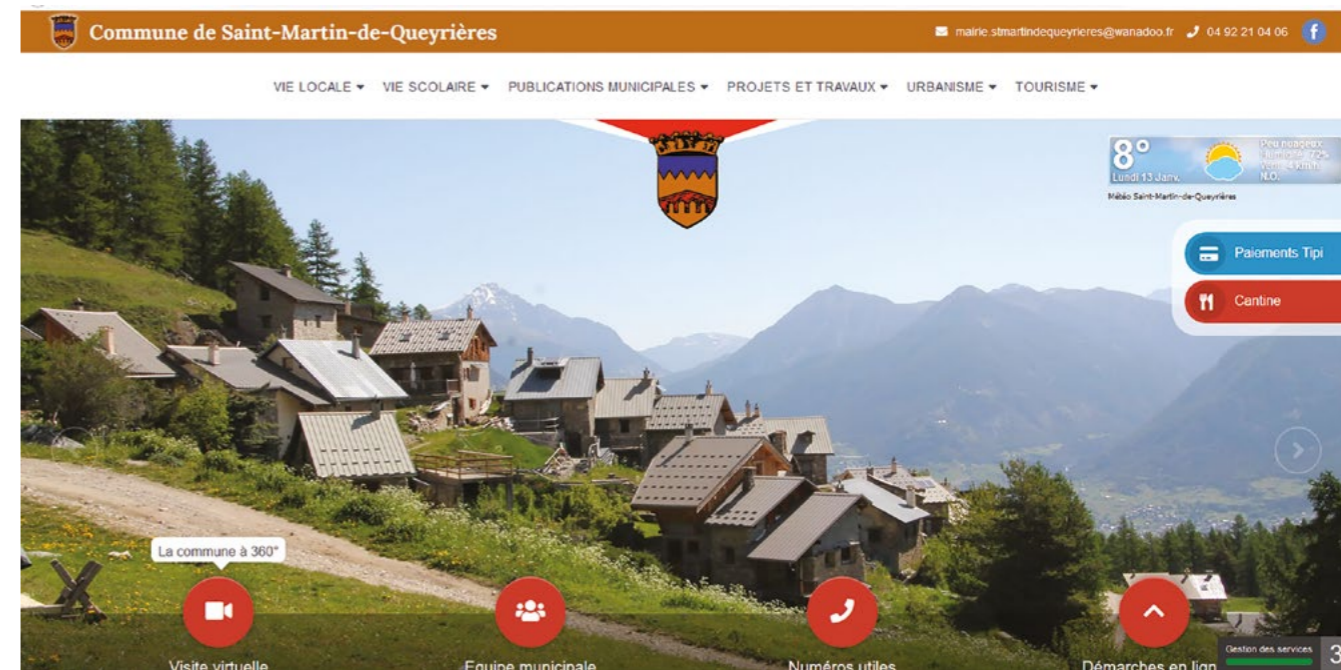
date vous pouvez nous communiquer le relevé à tout moment de l'année par téléphone, mail ou courrier. Nous vous remercions de votre compréhension.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Nous vous invitons vivement à venir visiter le nouveau site de la commune où vous trouverez toutes les actualités et

informations. Bonne visite !

► www.saintmartindequeyrieres.com



PLAN GRAND FROID

Les pouvoirs publics se sont mobilisés pour faire face à une éventuelle « vague de grand froid ». Les personnes les plus exposées au risque étant, à priori, les personnes âgées de plus de 65 ans, handicapées ou personnes vulnérables isolées, vivant à domicile, il importe avant tout d'être en mesure d'agir auprès de ces personnes ainsi que de veiller, à cette occasion, au maintien du lien social.

Pour ce faire, le plan départemental pour l'accueil, l'hébergement et l'insertion des personnes en situation précaire ou vulnérables pendant la période hivernale 2019-2020 prévoit la constitution d'un registre nominatif recensant les coordonnées des dites personnes fragiles dans chaque commune.

La collecte des données auprès des personnes concernées repose sur une démarche volontaire. Ne peuvent figurer dans le fichier de la commune que des informations recueillies auprès de personnes qui en ont fait, elle-même ou par l'intermédiaire de leur représentant légal, la demande.

Nous invitons donc les personnes concernées à se faire connaître, par demande écrite, auprès des services de la mairie en communiquant les données nominatives permettant de les identifier (nom, prénom, date de naissance, adresse et téléphone et personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence).

DÉNEIGEMENT

Ce début d'hiver 2019/2020 nous a déjà apporté une bonne quantité de neige, et si nous savons tous que c'est bon pour la saison, les vacanciers, les enfants, l'ambiance de Noël, nous savons également que pour les obligations de chacun cela représente de l'organisation, de l'énergie, certains diront « une bonne galère ! »

CONCRÈTEMENT, AUX SERVICES TECHNIQUES, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Anticipation :

Les 4 véhicules sont révisés et préparés en amont (pneus neige, chaînes, lames).

Le plein de sel est fait.

La saleuse intervient selon les prévisions météo.

4 agents se répartissent des astreintes, du lundi au lundi. L'agent d'astreinte met un réveil à 4h pour constater la présence de neige ou non, il contacte ensuite les autres si besoin.

Le feu de l'action :

Dès 4h10, 3 véhicules se répartissent 3 secteurs :

- Le tracto pelle JCB commence par Saint Martin (Route des services techniques, Rue du Serre, Rue des Granges, Parking de la cure, rue de la Dévia + parking de la mairie)

IDÉE RECETTE - SOUPE POTIRON MARRON - 4 personnes

500 g Potiron

3 Brins de ciboulette

300 g Marrons au naturel

20cl Crème fraîche épaisse

1 pincée Muscade

10 g Beurre salé

1 cuil. à café Baies roses

Sel et Poivre

Coupez le potiron en morceaux, retirez les pépins et les filaments et épluchez les morceaux. Egouttez les châtaignes. Mettez les morceaux de potiron et 200 g de châtaignes dans une casserole et couvrez d'eau à fleur. Couvrez et faites cuire 30 minutes à feu doux.

Retirez la casserole de potiron du feu et mixez jusqu'à obtention d'une soupe fine.

Ajoutez la crème fraîche, la muscade, salez et poivrez. Remettez sur feu doux.

Concassez grossièrement les châtaignes restantes. Faites fondre le beurre dans un poêle et faites-y rapidement revenir les châtaignes.

Aux premiers bouillons, retirez du feu.

Astuces : Répartissez le velouté dans des bols, ajoutez les châtaignes concassées, parsemez de baies roses et de ciboulette ciselée. Servez.



puis la cour de l'école. Il traverse ensuite à Queyrières : la rue du château, la rue de l'école, et le parking. Il intervient ensuite à Ste marguerite (rue principale, rue des potiers, et parking). Il est convenu qu'il passe enfin au Villaret dans la rue de l'école, mais celle-ci est souvent déjà déneigée par les administrés.

- Le tracteur commence par l'ancien CD36 puis déneige le parking de l'école. Il traverse ensuite à Prelles, (rues et parkings), puis à Villard Meyer.

- L'UNIMOG1200 déneige le pont au-dessus de la RN, la cour de l'école, et vient en renfort sur le CD36. Il déneige ensuite la Rochette, le Pré du Faure, puis la nouvelle ZA et le lotissement de la Blanche au Villaret. Il intervient ensuite à la salle polyvalente à l'Isle, vers le Camping, et les maisons de cette zone.

Les agents se relaient donc sur les véhicules.

Les 4èmes et 5èmes agents interviennent avec la fraise à neige et manuellement à l'entrée de l'Ecole (Patio), ils finalisent le déneigement de la cour, interviennent ensuite aux abords de la mairie (parking, escalier). Ils commencent ensuite à déneiger les trottoirs.

Le froid, le bruit, le stress font que ces journées sont particulièrement harassantes. Les incidents mécaniques peuvent également perturber cette organisation.

Lorsque le temps se calme, les agents peuvent alors

déneiger les trottoirs et les Moloks (poubelles).

Le hameau de Bouchier est déneigé par une entreprise privée.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR FACILITER LE DÉNEIGEMENT :

- Eviter de vous garer devant les zones où la neige peut être poussée (à gauche de la chapelle de Queyrières, vers l'école de Queyrières...)

- Garez-vous plutôt sur les parkings un peu éloignés, en bas de Saint Martin (en épi de part et d'autre des moloks et de l'arrêt de bus) ou sur le nouveau parking en entrée Nord de Prelles

- Installez des arrêts neige sur vos toits : chaque fois qu'ils déchargent sur une route communale, en plus de mettre

devant leur bâtiment. Il est interdit de déverser la neige sur le domaine public.

Dégagement des garages et des aires de stationnement privé : Il est interdit aux propriétaires de voies et parkings privés de rejeter ou de stocker la neige sur la voie publique.

La première mission des services techniques étant d'ouvrir les voies, le bourrelet laissé par le chasse neige est inévitable. Les services techniques évacuent les tas de neige seulement une fois l'ensemble des secteurs traités. Les endroits sur lesquels on a circulé avant le déneigement sont très glissants. Piétons, attention à la chute !

Nous savons que la majorité s'accommode de ces aléas, s'organise, déneige (Notre chère Ginette déneige



en danger ceux qui y circulent, les services techniques sont obligés d'intervenir. Cela peut être facturé à la personne concernée.

- N'encombrez pas la voie publique (remorques, matériel stocké invisible une fois la neige tombée)

- Si vous avez des locataires, dans la mesure du possible, orientez-les vers un stationnement sur votre terrain privé.

ON PEUT D'AILLEURS S'INSPIRER DES MESURES RESTRICTIVES PRISES PAR LA COMMUNE DE BRIANÇON :

Stationnement : un véhicule ne doit pas rester plus de 24h au même endroit.

Déneigement des trottoirs : les propriétaires ou locataires de logements ou de commerce sont tenus d'enlever ou de faire enlever la neige et la glace se trouvant sur le trottoir

d'ailleurs plus que sa part en tenant ses 30 mètres de trottoir au sec).

Certains secteurs sont particulièrement contraints notamment sur Sainte Marguerite où l'état de la route complique énormément le déneigement.

Le stationnement reste la clé du problème ! L'acquisition d'un petit engin plus maniable pourrait aussi permettre de gagner du temps dans les petites ruelles.

Merci pour votre compréhension et votre civisme : les services techniques font leur maximum.

RAPPEL :



La RN94 est déneigée par la DIRMED La RD4 par le département des Hautes Alpes

La commune n'intervient qu'en agglomération



QUELQUES NOUVELLES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE LES PRÉS VERTS

Cette année, les effectifs sont en augmentation de 10 % avec 120 élèves pour 5 classes en 2019-2020.

L'équipe pédagogique est en grande partie renouvelée avec l'arrivée de 6 enseignants.

o Directeur : Michel GIRAUD-SAUVEUR

o 5 classes :

Audrey Mathieu : PS/MS,

Isabelle GIRAUD-SAUVEUR : MS/GS/CP

Marc Fugain : CP/CE1

Caroline Jacob et Aymeric Lenne : CE1-CE2

Nicolas Lemaitre et Nadège Farjas : CM1-

CM2

o 1 enseignante sur le poste de brigade : Nathalie Fourbet

Des activités périscolaires sont encore proposées aux élèves cette année le mardi et le jeudi, dans le cadre de la semaine scolaire de 4 jours et demi : le taux de participation des élèves à ces activités est très élevé.

Plusieurs projets sont à nouveau prévus cette année dans le cadre du projet d'école et des parcours d'apprentissages de l'élève :

o pour le parcours d'éducation artistique et culturelle :

Les 5 classes vont travailler dans le domaine de la littérature jeunesse en participant à nouveau au prix des incorruptibles.

La chorale de l'école avec les 5 classes fonctionnera à nouveau au cours de l'année

Un Dumiste (intervenant en musique) interviendra auprès des 5 classes. Ce projet est financé par la communauté de communes.

Les classes assisteront à des spectacles proposés par le théâtre du briançonnais et des films au cinéma l'Eau Vive. De même en janvier 2020, les classes vont assister aux spectacles proposés par l'Altitude Jazz festival.

o Dans le cadre du parcours en éducation au développement durable : les classes travailleront sur divers thèmes, en partenariat avec Gaëtan Martinon, intervenant nature. Les 4 classes de la PS au CE2 bénéficieront également de séances de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets (séances financées par le Smitomga.

o Pour le parcours en éducation physique et sportive :

Les élèves de CP, CE1, CE2 participeront à un stage de ski alpin de 5 séances.

Les élèves de CM1-CM2 auront un stage de ski de fond de 5 séances.

Les élèves de MS à CE2 bénéficieront d'un

stage tennis de 6 séances.

Les élèves de CM1-CM2 participeront à un stage de 4 séances de kayak, séances financées par la communauté de communes.

Les élèves de CM1-CM2 ont bénéficié de 6 séances d'escalade en septembre et octobre 2019 en partenariat avec le club de l'Argentière la Bessée.

Cette année il n'y aura pas de cycle d'apprentissage en natation du fait des travaux en cours à la piscine de l'Argentière la Bessée.

o Dans le cadre du parcours citoyen :

La classe CE1-CE2 de Aymeric Lenne a pu visiter en décembre 2019 la caserne des pompiers de Briançon et la base du PGHM : les élèves ont ainsi pu découvrir les fonctions et missions des personnels de secours en France.

La classe CM1-CM2 de Nadège Farjas a bénéficié de l'intervention de l'infirmière scolaire pour la formation des élèves aux gestes de premiers secours.

o D'autres projets sont envisagés par les enseignants dans le cadre du projet d'école. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de l'école.

Un nouveau projet d'école va être rédigé par les enseignants pour la période 2020-2025. Ce projet sera articulé autour des 3 axes prioritaires du projet de réseau académique Les Ecrins :

o Axe 1 : Accompagner la réussite de chaque élève.
o Axe 2 : Renforcer les liens avec tous les partenaires de l'école.

o Axe 3 : Adapter les parcours de formation des élèves et promouvoir l'ouverture de l'école

Le projet d'école est un document très important pour le fonctionnement de l'école : c'est lui qui déterminera pour une période de 5 ans la façon dont les enseignants de l'école vont mettre en œuvre les programmes officiels de l'Education Nationale. Ce projet sera présenté au conseil d'école, aux parents, aux partenaires et aux élus d'ici la fin de l'année scolaire.

En 2019, des investissements très importants ont encore été réalisés avec le budget attribué à l'école par le conseil municipal : renouvellement de mobilier, remplacement d'un tableau blanc interactif

par un écran numérique tactile plus performant, renouvellement d'un ordinateur,

Préparation de la rentrée 2020 : Les inscriptions des nouveaux élèves seront réalisées entre le mardi 3 mars et le jeudi 12 mars 2020. Les inscriptions concernent prioritairement :

o les enfants nés en 2017 et qui ont 3 ans au cours de l'année 2020.

o les enfants de la commune qui ne sont pas actuellement à l'école Les prés verts et dont les parents souhaitent les inscrire pour la rentrée de septembre 2020.

o Début février 2020 les parents des enfants inscrits sur les listes de la mairie recevront un courrier de l'école indiquant les démarches à réaliser en mairie pendant les vacances de février 2020. Puis les parents prendront rendez-vous avec le directeur de l'école.

Site internet de l'école : <http://www.ec-st-martin-de-queyrieres.ac-aix-marseille.fr>

o il est mis à jour très régulièrement avec de nombreuses informations utiles pour les parents et les partenaires. o il est possible d'y retrouver de nombreuses informations :

Un agenda qui présente les principaux événements et sorties pour les classes

Le conseil d'école qui se réunit trois fois chaque année

Le projet d'école

Des informations pratiques pour les parents

Le règlement intérieur

etc.....



les prés verts

Accueil : 04 92 21 34 76 Fax : 04 92 54 30 94 Cantine : 04 92 21 34 39

Direction : 04 92 21 33 42 Portable directeur : 06 84 76 02 17

Site : www.ec-st-martin-de-queyrieres.ac-aix-marseille.fr

Mail : eeu05.stmartindequeyrieres@ac-aix-marseille.fr

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL «LES PRÉS VERTS» A ÉTÉ FERMÉ PENDANT LES VACANCES DE NOËL POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS. MAIS IL OUVRIRA SES PORTES POUR LES VACANCES DE FÉVRIER, N'OUBLIEZ PAS D'INSCRIRE VOS ENFANTS !

NOUVEAU !

à Saint Martin de Queyrières



**Centre SocioCultuel
des Écrins**

ANIMATIONS FAMILLE

**LES ATELIERS
BIEN-ÊTRE
PARENTS-ENFANTS**

4-10 ANS

**LES MERCREDIS d'HIVER
de 15h30 à 16h30
22 JANV – 5 FEV – 11 MARS**

❖ SORTIE AUX BAINS DE MONETIER
Le mercredi 1^{er} avril !

Un mercredi par mois pour prendre un moment de détente en duo parent-enfant. Yoga, massage, mandala, relaxation. Animé par Marion BAUMANN Référente Famille.

Ateliers gratuits sur inscription :
CENTRE SOCIOCULTUREL DES ÉCRINS
Lieu : Espace Les Prés Verts
à Saint Martin de Queyrières
Tél : 04 92 23 11 33
m.baumann@cc-paysdesecrins.com



LA BIBLIOTHÈQUE PARLE DE CÉLESTIN ET ELISE FREINET: APPEL À LA MÉMOIRE DU VILLAGE

La bibliothèque municipale poursuit sa mission d'animation culturelle.

Cette année, le projet concerne la période où Claude et Julie Lagier Bruno ont enseigné à St Martin ainsi qu'Elise Lagier Bruno, leur fille, à Ste Marguerite. Elise se marie avec Célestin Freinet dans notre village, le 6 mars 1926.

C'est dans la période 1926-1939, que les écoliers de St Martin et de ses hameaux ont écrit de nombreux textes, des journaux scolaires, racontant leur vie au village, faisant marcher leur petite imprimerie selon la pédagogie Freinet. Ces récits écrits à Ste Marguerite, Prelles, St Martin ont été publiés et se révèlent des trésors de poésie, d'humour et naïveté tout en retrouvant la vie d'autrefois. Les bibliothécaires ont déjà rassemblés d'anciens cahiers, d'anciennes photos, peut-être en avez

vous dans vos greniers. N'hésitez pas à nous contacter. Mais, la période Freinet est aussi celle de la guerre, du maquis qui se déroula dans nos montagnes et du



massacre du 19 août 1944 à l'Hermetière. Célestin et Elise Freinet ont participé, chacun à leur mesure, à l'organisation de ces maquis qui s'est souvent déplacé, de nos hameaux jusqu'à Vallouise. Vous avez peut-être aussi des souvenirs de cette douloureuse période, évoquée

par vos parents ou grands-parents. N'hésitez pas à nous en faire part.

Diverses expositions, soirées, animations vous seront proposées en Avril et Mai sur ces thèmes, ne manquez pas nos informations sur affiche, site de la Mairie, presse. Profitez pleinement de ces moments de convivialité permettant une meilleure connaissance du village et de cette belle pédagogie Freinet.

Par ailleurs, notre bibliothèque vient de s'enrichir de livres variés, sorties littéraires, best off de bandes dessinées, magnifiques ouvrages pour enfants. 3800 ouvrages sont disponibles et tout est gratuit ! Venez nous rendre visite.



Saint-Martin-de-Queyrières



**POUR CONTACTER LA BIBLIOTHÈQUE, LES PRÉS VERTS : Lundi de 16h15 à 19h30 - Samedi de 9h à 12h.
Tel : 04 92 21 34 41 Port : 06 66 39 80 02 Mail : bibliostmartin05@gmail.com**

> Adhésion et prêts gratuits

Merci aux bénévoles : Monique Bernade, Hélène Bournerias, Sophie Khan, Nathalie Martin- Jamet, Laurence Perrin, Virginie Pourrere.

CARRÉFOUR DE L'AMITIÉ

Jeudi 19 Septembre : retrouvailles pour une sortie dans le Champsaur (St Jean St Nicolas)

- visite d'une école ancienne où tous, nous sommes redevvenus des élèves !!!!!



- visite du musée du moulin
- visite de la distillerie du Champsaur
- excellent repas avec produits du terroir

Jeudi 26 Septembre :

- Réunion au local à Prelles

- Démonstration de yoga sur chaise par Mme Isabelle Gastigar

Jeudi 28 Novembre :

- Repas aux Alberts : somptueux couscous qui a régalé tous les 29 convives

Vendredi 13 Décembre :

- Sortie à Aubagne et Gémenos où nous attendait une excellente bouillabaisse !!

- Découverte du pays de Marcel Pagnol

- Visite de l'atelier et du musée du santon

Jeudi 19 Décembre :

- Partage de la bûche de Noël

Projets de janvier à juin 2020 :

• Galette des rois (9/01)

• Loto (19/01)

• Repas : pieds paquets paupiettes à Queyrères (5/03)

• Concours de belote inter-clubs (28/03)

• Courant Mai : sortie (à définir)

• Pique nique (25/06)

(Compte rendu de ces activités dans un prochain bulletin)

RÉUNION ANNUELLE DU SOUVENIR FRANÇAIS

Les adhérents du comité du Souvenir Français se sont réunis mercredi 30 octobre à la Bessée du milieu avec la présence de Patrick Vigne maire de l'Argentière la Bessée, de Serge GIORDANO, maire de St Martin de Queyrères, du président de l'Amac du canton Mr Jean Flandin, ainsi que l'association Vivre et travailler en Écrins, Le rapport moral de l'année 2019 a été présenté par son Président ainsi que les projets à venir.



M. CELSE a rappelé les missions du Souvenir Français : conserver la mémoire de celles et ceux qui sont Morts pour la France en entretenant leur sépulture ainsi que les monuments élevés à leur gloire, et transmettre aux jeunes générations le devoir de mémoire à travers

des actions pédagogiques ainsi que leur présence aux cérémonies. A ce titre un travail important est réalisé par madame Carole ROBERT, enseignante au collège et vice présidente du comité qui a exposé l'ensemble du travail de mémoire inscrit au collège. Le comité s'est réjoui de la présence des scolaires le 11 novembre dernier avec une participation active, qui sera de même pour la prochaine cérémonie.

Le comité a eu pour mission de réaliser quelques petits travaux d'entretien et de rénovation des monuments et des sépultures des Morts pour la France dans le canton, notamment une tombe à l'Argentière la Bessée, ainsi que divers travaux d'entretien au carré militaire de la Roche de Rame, et la participation aux différentes actions de mémoire et de recherches de faits historiques.

Le fleurissement des tombes des soldats morts pour la France chaque 1er novembre ainsi que sa traditionnelle quête font partie également des missions qui sont attribuées au Souvenir français.

Un partenariat sera également au programme pour l'an prochain avec l'association « Vivre et travailler en Écrins » sur le projet d'un espace Célestin Freinet, Résistant du maquis de Beassac à Vallouise.

Le comité fut présent à l'ensemble des cérémonies commémoratives de notre canton, et organise celle en mémoire aux Déportés. Les points forts de cette année furent la diffusion de deux films, en avril et le

11 novembre.

Des recherches d'événements historiques et de personnalités locales ayant participé à diverses actions d'éclats seront également prévues afin de garder dans

KIDISPORT

Vous voulez retrouver une deuxième jeunesse ? Faire perdurer la vôtre ?

L'association propose toujours diverses activités pour les jeunes et moins jeunes ! : Zumba, pilâtes, tonic fitness, renforcement musculaire, step...

N'hésitez-pas à rejoindre mes cours dispensés dans

la mémoire collective ce passé historique et ainsi l'honorer par de belles actions.

L'assemblée s'est terminée avec la présentation du rapport financier annuel et de questions diverses.

l'école et à la salle Augustin Daurelle de St Martin de Queyrères. Vous pouvez vous inscrire sur mon site :

www.sportime05.com

A bientôt !

Brigida TOLOMEO

L'ARBRE DE NOËL

Le Père Noël est venu faire plaisir à tous les enfants (scolarisés ou non dans notre commune), ce dimanche 15 décembre 2019 en la salle Augustin Daurelle de l'isclé de Prelles.

Sa venue était précédée par le spectacle « Les bons contes font les bons amis », et la buvette était tenue par l'association Loisirs Pour Tous. Des papillotes et clémentines ont été offertes par la commune. Les enfants ont bien été gâtés et sont repartis émerveillés par cette belle après-midi.

Enfants et parents étaient ravis de cette fête organisée par la municipalité.



LES VŒUX DU MAIRE

Comme chaque année, M. Le Maire et son équipe municipale ont accueilli la population ce samedi 11 janvier 2020 à 19 heures en la salle Augustin Daurelle. Plusieurs dizaines de personnes étaient présentes et ont



pu se réunir et « papoter » autour du verre de l'amitié. Un moment très agréable et convivial.



NUMÉROS UTILES

Mairie : 04.92.21.04.06

Fax : 04.92.20.51.62

Portable du maire : 06.07.59.35.33

Site Web & Mail :

www.saintmartindequeyrieres.com

mairie.stmartindequeyrieres@wanadoo.fr

Astreinte service technique : 06.31.63.73.44 / Ecole : 04.92.21.34.76

Electricité (EDSB) : 04.92.22.31.00

Assainissement (communauté de communes) : 06.81.55.48.33

Sous-Préfecture sur RDV - aide au permis de construire + carte grise : 04.92.25.47.18